

dire que l'entente était convenue, que Don Carlos avait vendu ses droits pour une poignée d'or.

Une déclaration que vient de faire publier Don Carlos fait connaître ce qui en est. Ce que déclare ici Don Carlos, était déjà une conviction pour tous ses amis, ses admirateurs, tous ceux qui le connaissaient.

"J'affirme de la façon la plus formelle que je n'ai renoncé et que je renoncerai jamais à mes droits à la couronne d'Espagne. Quand je me suis trouvé sur les champs de bataille, j'ai protesté par la bouche de mes canons; je ne puis faire de même aujourd'hui, mais, du haut de ma conscience, je proteste et je protesterai toujours! Mon devoir est de sauvegarder mes droits et ceux de ma dynastie, ainsi que les principes qui sont inscrits sur mon drapeau, qui est celui de l'Espagne. J'ajouterai qu'à part la question de légitimité et en écartant le point de vue purement monarchique, il m'est impossible de faire la moindre concession sur ce terrain.

CARLOS.

Six vrais chevaliers.

Nous sommes heureux de faire connaître à nos lecteurs les détails si touchants d'une cérémonie dont six anciens zouaves pontificaux étaient les héros.

Cette cérémonie se célébrait au sanctuaire de la basilique de Notre-Dame d'Afrique, vendredi 20 juin, fête du Sacré-Cœur de Jésus. Mgr. l'Archevêque d'Alger bénissait les armes des jeunes gens de la Belgique, de la Hollande, et de l'Ecosse, qui avaient ambitionné l'honneur d'accompagner les Missionnaires d'Alger dans l'Afrique équatoriale, afin de protéger la marche de ces courageux apôtres.

Ces généreux volontaires étaient au nombre de six, agenouillés dans le sanctuaire; leurs épées nues reposaient sur les degrés de l'autel. Tous anciens zouaves pontificaux, l'uniforme qu'ils portaient en ce jour ne différait guère de celui qu'ils portaient autrefois pour la défense du successeur de Pierre; un béret de couleur rouge carmin avait pris la place du képi des zouaves.

Le Pontife revêtu d'une chappe rouge brodée d'or, étant arrivé devant l'autel, entonna le *Veni Creator*, pour implorer les lumières du Saint-Esprit.

L'hymne terminée, Monseigneur voulut adresser la parole à ces courageux enfants. L'allocution fut courte, mais bien touchante. Dès que le Prélat eût parlé, la cérémonie de l'armement commença.

Monseigneur était assis devant l'autel. Le capitaine de la petite troupe vint s'agenouiller devant lui, et prenant de la main droite l'épée nue que lui présenta le Pontife, il la baisa avec respect. "Servez-vous de cette épée, lui dit le vénérable prélat, pour la défense des œuvres de Dieu; ne vous en servez jamais pour des motifs injustes."

L'officier mit alors l'épée dans le fourreau et reçut de l'évêque le baiser de paix. Celui-ci, retirant lui-même l'épée du fourreau, en frappa à trois reprises les épaules du soldat. "Soyez, lui dit-il, un soldat pacifique, courageux, fidèle et pieux." La même cérémonie fut renouvelée pour les autres volontaires.

Quand elle fut terminée, tous firent entre les mains de Monseigneur le Délégué le serment suivant, que ces soldats chrétiens signèrent sur les marches de l'autel :

"Moi..., je suis résolu, avec la grâce de Dieu, à me dévouer pendant un an à la Mission de l'Afrique Equatoriale, dirigée par les Missionnaires d'Alger, sous l'autorité de Mgr. l'Archevêque Délégué du Saint-Siège. Je promets, sur ma foi de chrétien, d'observer pendant ce temps les articles du règlement dressé pour les Auxiliaires de la Mission, par l'autorité de son Supérieur majeur, et en particulier de garder l'obéissance en toutes choses tant vis-à-vis des Supérieurs des Missions particulières où je serai attaché que vis-à-vis du chef qui me sera choisi par le Conseil des Missionnaires.

"En foi de quoi, mettant ici ma personne sous la protection spéciale de Notre-Dame d'Afrique, j'ai signé de ma main cet écrit en double exemplaire dont l'un demeurera aux pieds de la statue miraculeuse placée sur cet autel, et l'autre entre les mains du Supérieur de la Mission d'Afrique (Signature.

"Fait à Notre-Dame d'Afrique, près d'Alger, le 20 juin 1879."

En retour de leur promesse, le T. R. P. Supérieur remit à chacun des Auxiliaires une croix qu'il portera jusqu'à la fin de son engagement.

Ce fut un beau spectacle de voir ces jeunes gens dans la fleur de l'âge faire ainsi le sacrifice de leur famille, de leur patrie, de leur liberté, des espérances de la terre, pour aller soutenir les intérêts de la cause de Dieu sur une terre barbare qui ne leur donnera en retour que des misères et des privations sans nombre. Il est des sacrifices qu'un cœur chrétien seul est capable et de comprendre et d'apprécier.

Monseigneur fit ensuite la bénédiction des drapeaux qui doivent être les signes de ralliement de cette colonne évangélique dans l'Afrique Equatoriale. C'est à l'ombre des plis de ces drapeaux que ces soldats pacifiques marcheront, résolus de mourir, s'il le faut, pour implanter la croix sur cette terre inhospitalière.

La bannière était un don d'un ancien officier des zouaves pontificaux de la catholique Bretagne, M. Henri de Maquillé. La bannière est un fac-simile du drapeau du Sacré-Cœur de Patay. Elle est tissée de soie blanche moirée; au milieu se trouve un cœur enflammé en broderie d'or en bosse; au-dessus on lit cette inscription en lettres de soie rouge: COEUR DE JÉSUS, SAUVEZ L'AFRIQUE; au-dessous du cœur on lit: *Adveniat regnum tuum*; au verso, le pieux donateur n'a pas oublié le nom de la patronne de sa chère Bretagne, car on y voit cette inscription: Sainte-Anne, protégez-nous. Le lieutenant Verhaert, enfant de la Belgique, tenait cette bannière pendant la bénédiction.

Les Religieuses Carmélites, établies à la cité Bugeaud, près Alger, avaient voulu, une seconde fois, payer aux Missionnaires partants leur tribut d'hommage. Elles confectionnèrent deux drapeaux d'une richesse et d'une finesse de broderie vraiment remarquables.

Les deux bannières étaient tissées de satin blanc; une croix transversale, mi-partie d'écarlate et de bleu d'azur, en faisait le principal ornement, à l'endroit du croisillon;